

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

**51<sup>e</sup> Séance (ordinaire)**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 16 février 2010 à 19 h 30 h, au 350 boul. Champlain Sud à Alma, à la salle 215, à laquelle il y avait quorum.

**Sont présents les commissaires suivants :**

Madame Nathalie Blais	Madame Danielle Munger
Madame Josée Bouchard	Monsieur Serge Renaud
Madame Sylvie Charest	Madame Roxanne Thibeault
Madame Nathalie Côté	Madame Marie-Claude Tremblay
Madame Dany Duchesne	Monsieur Jean-Marie Villeneuve
Monsieur Alain Gauthier	Madame Andrée Verreault
Madame Marjolaine Girard	Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire-parent
Madame Audrey Jean	Madame Nancy Verreault, commissaire-parent
Madame Annie Larouche	

**Absences :** Mesdames Nathalie Savard, Manon Tremblay, Edith Vaillancourt, et monsieur Eric Renaud, commissaires.

**Sont également présents :** Monsieur Eric Blackburn, directeur général, madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications et madame Ginette Martel, secrétaire de gestion au secrétariat général.

**1. PRÉLIMINAIRES**

**1.1 Ordre du jour : Acceptation**

**CC100216-01** **Sur proposition de monsieur Serge Renaud, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec l'ajout suivant :**

7.6 Séance de travail

**1.2 Procès-verbal/dispense de lecture et acceptation**

**CC100216-02** **Sur proposition de madame Sylvie Charest, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2010 (49<sup>e</sup> réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter ce procès-verbal.**

### **1.3 Procès-verbal/dépôt**

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 décembre 2009 (47<sup>e</sup> réunion) est déposé.

## **2. QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucune

## **3. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATIONS**

Aucun

## **4. OBJETS DE DÉCISIONS**

### **4.1 Association régionale pour les personnes épileptiques : demande d'appui**

**Considérant** le projet de l'Association régionale pour les personnes épileptiques visant à produire un documentaire d'information générale sur l'épilepsie en format DVD;

**Considérant** que cette association offre gratuitement des services d'information auprès des établissements de la commission scolaire;

**Considérant** que ce nouvel outil sera pour cette association un moyen d'informer, de sensibiliser et d'éduquer les personnes épileptiques et leur entourage;

**Considérant** que l'association prévoit ainsi diminuer les méconnaissances de l'épilepsie auprès de la population en ayant un impact dans la diminution de certains frais médicaux (transport inutile en ambulance, hospitalisation, etc.);

**Considérant** que le DVD sera aussi disponible en anglais pour rejoindre le maximum de population au Québec et pour que chaque association régionale d'épilepsie puisse desservir sa clientèle anglophone;

**Considérant** que ce service d'information est gratuit;

**Considérant** que ce nouvel outil peut ainsi améliorer la qualité de vie d'un groupe de la population, favoriser l'intégration et le droit au travail, vaincre les préjugés et, par le fait même, la méconnaissance;

**CC100216-03**

**En conséquence, sur proposition de madame Danielle Munger, il est résolu à l'unanimité d'appuyer l'Association régionale pour les personnes épileptiques**

(région 02) dans la réalisation de son projet de documentaire d'information sur l'épilepsie.

#### **4.2 Protocole d'entente MELS MESS**

**Considérant** que l'entente MELS-MESSS vient à échéance;

**Considérant** les discussions intervenues pour le renouvellement de l'entente entre les divers partenaires impliqués, soit le Centre Jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est, le Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et la commission scolaire;

**Considérant** que le but général de l'entente est que les partenaires se donnent par écrit un modèle organisationnel de services au profit des jeunes de 0 à 21 ans et leur famille sur le territoire de Lac-Saint-Jean-Est selon les mandats respectifs des établissements;

**Considérant** que l'entente vise plus spécifiquement à :

- s'assurer d'une vision commune et concertée des besoins de l'enfant et de sa famille;
- élaborer un processus d'accès concerté aux différents services à l'intention des parents et des jeunes;
- identifier des solutions pour éviter les dédoublements de service à l'intention des parents et des jeunes;
- poursuivre le développement de mécanismes de collaboration intersectoriels du réseau-jeunesse;
- éviter les ruptures ou absences de services;
- poursuivre la mise en place du continuum de services intégrés;
- favoriser l'utilisation de plans d'intervention et de plans de service pour la réponse aux besoins des familles;

CC100216-04

**En conséquence, sur proposition de madame Danielle Munger, il est résolu à l'unanimité :**

- d'approuver, tel que soumis, le projet d'entente à intervenir entre le Centre Jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est, le Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et la Commission scolaire, dans le but de doter les partenaires d'un modèle organisationnel de services au profit des jeunes de 0 à 21 ans et leur famille sur le territoire de Lac-Saint-Jean-Est selon leurs mandats respectifs;

- que monsieur Eric Blackburn, directeur général de la commission scolaire, soit et il est par les présentes, autorisé à signer l'entente ainsi que tout autre écrit ou document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

#### **4.3 Pavillon Auger : bail en faveur d'Hydro-Québec**

**Considérant** que la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean loue à Hydro-Québec des espaces à bureaux dans son immeuble situé au 1550, boulevard Auger Ouest, Alma;

**Considérant** que le bail se termine le 31 août 2010;

**Considérant** qu'Hydro-Québec désire renouveler le bail pour une période de deux ans, tel que prévoit le bail;

**Considérant** que pour la période de renouvellement, le loyer serait augmenté de 4 %, ce qui représente le marché actuel;

**Considérant** la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles et informatiques;

CC100216-05

**En conséquence, sur proposition de madame Josée Bouchard, il est résolu à l'unanimité :**

- d'autoriser le renouvellement du bail avec Hydro-Québec pour les espaces à bureaux situé au 1550, boulevard Auger Ouest, Alma;
- d'autoriser madame Lise Simard, directrice du Service des ressources matérielles et informatiques, à signer tout autre écrit nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

#### **4.4 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes : retour de consultation et pré-adoption**

**Considérant** le projet du règlement concernant la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents adopté le 19 janvier 2010 pour fins de consultation auprès du comité de parents;

**Considérant** que par sa résolution CP100213-03, le comité de parents accepte la procédure d'examen des plaintes telle que proposée;

**Considérant** qu'il y a lieu par ailleurs d'apporter une correction au paragraphe 15 de la procédure concernant la personne qui peut accompagner le plaignant, afin d'harmoniser ce paragraphe avec les dispositions similaires contenues au paragraphe 24;

**Considérant** qu'avant son adoption finale, le règlement doit être transmis au comité de parents et à tous les conseils d'établissement et qu'il doit également faire l'objet de préavis public de 30 jours;

CC100216-06

**En conséquence, sur proposition de monsieur Jean-Marie Villeneuve, il est résolu à l'unanimité :**

- d'adopter le projet du règlement 2010-1 concernant la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;
- que ce projet de règlement fasse l'objet d'un préavis public de 30 jours conformément aux articles 392 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- que ce projet de règlement soit transmis dans le même délai au comité de parents et à tous les conseils d'établissement;
- que l'adoption finale du règlement soit prévue pour la séance du conseil des commissaires du 20 avril 2010.

#### 4.5 Ordre du mérite de la FCSQ

**Considérant** que la tenue de l'activité régionale annuelle des commissaires aura lieu le samedi 10 avril prochain;

**Considérant** que cette année, l'Ordre du mérite de la FCSQ pour notre Commission scolaire sera décernée à une personne qui s'est distinguée sur le plan administratif;

CC100216-07

**En conséquence, sur proposition de madame Sylvie Charest, il est résolu à la majorité des voix, de nommer monsieur Jean-Claude Bouchard à titre de récipiendaire de la médaille de l'Ordre du mérite de la FCSQ lors de l'activité régionale annuelle du 10 avril prochain.**

## 5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

## 6. CORRESPONDANCE

Aucune

## 7. INFORMATION

### 7.1 **Démocratie scolaire : forum des écoles secondaires, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes**

Madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications, informe les membres du conseil des commissaires que le forum des écoles secondaires a eu lieu le 1<sup>er</sup> février dernier. Dans le but de susciter les discussions entre élèves de différentes écoles, cinq ateliers ont porté sur les thématiques suivantes :

- santé et bien-être;
- orientation et entrepreneuriat;
- environnement et consommation;
- médias;
- vivre ensemble et citoyenneté.

Madame Flaherty explique que suite à ce forum, des représentants des élèves viendront présenter leurs idées lors de la séance du conseil des commissaires du 20 avril prochain.

### 7.2 **Analyse des résultats scolaires**

Monsieur Eric Blackburn présente l'analyse des résultats scolaires 2008-2009 des élèves de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, préparée par les Services éducatifs. L'analyse couvre, entre autres, le plan d'évaluation local de la Commission scolaire pour le primaire et le secondaire en anglais, français et mathématiques, les résultats aux épreuves uniques du MELS, le portrait de la clientèle jeune en formation professionnelle, la relance des finissants de la Commission scolaire ainsi que les taux d'abandon et de diplomation en formation professionnelle.

### 7.3 **Guide d'intervention en cas de pandémie**

Monsieur Eric Blackburn présente le *Guide d'intervention en cas de pandémie* qui a été conçu par le personnel de la Commission scolaire et qui a été utilisé pour la gestion de la récente pandémie de grippe A (H1N1). Ce guide fait partie intégrante du Plan des mesures d'urgence de la Commission scolaire.

Une copie est remise aux membres du conseil des commissaires.

### 7.4 **Programme des services éducatifs complémentaires**

Les membres du conseil des commissaires reçoivent une copie de la version officielle du programme des services éducatifs complémentaires de la Commission scolaire récemment adopté.

## **7.5 Mission éducative en France sur la persévérance scolaire**

Madame Josée Bouchard, commissaire et présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, fait un bref compte-rendu de la mission éducative en France en lien avec la persévérance scolaire à laquelle ont participé environ 40 personnes représentant les réseaux et organismes reliés à l'éducation au Québec. Madame Bouchard a participé à cette mission à titre de présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

## **7.6 Séance de travail**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, informe les membres du conseil des commissaires qu'une réunion plénière est prévue pour le mardi 30 mars prochain à 18 h 30 concernant l'entente de partenariat à intervenir entre la Commission scolaire et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les conventions de gestion et de réussite éducative à intervenir entre la Commission scolaire et chacun des établissements.

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CC100216-08 La séance est levée à 20 h 30 sur proposition de madame Nancy Verreault, laquelle est adoptée à l'unanimité.**

Roxanne Thibeault, présidente

Christine Flaherty  
Secrétaire générale et directrice des communications